

Enseignement : Fonck met en garde contre le tronc commun

■ Cette réforme prévue par le Pacte d'excellence attise les débats. Jusqu'au sein du CDH.

Le Pacte pour un enseignement d'excellence, parfois considéré comme trop vaste, trop cher, ou trop détesté, n'est pas mort-né pour autant. Au contraire, semaine après semaine, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles planifie, prévoit et prépare les premières mesures sous forme de décrets qui devraient se succéder tout au long des... quinze prochaines années. Plus qu'une réforme qui tombera en un coup, le Pacte est en effet une feuille de route.

Un débat important

Pour autant, tout n'est pas encore clarifié. Il en est ainsi d'une des ambitions fondamentales du Pacte : l'instauration d'un tronc commun, c'est-à-dire d'une formation identique pour tous les élèves jusqu'à l'âge de quinze ans. On ne sait pas encore de quelles matières il se composera, ni quels seront les savoirs qu'il transmettra. Mieux même, on ne sait pas s'il verra vraiment le jour.

Le tronc commun doit se mettre en place progressivement jusqu'en 2027, mais le MR par exemple, y est farouchement opposé. La réforme est donc soumise aux incertitudes politiques. Cela d'autant plus que l'idée du tronc commun passe mal sur le terrain.

Aujourd'hui, c'est la députée du CDH Catherine Fonck qui, sur Twitter et dans nos pages, émet quelques points d'attention.

Pour comprendre ces derniers, rappelons que le tronc commun repose essentiellement sur deux arguments : il permettrait d'une part d'offrir à chacun un socle de savoirs fondamentaux. Il amoindrirait d'autre part le poids des déterminismes sociaux en retardant le choix de l'orientation vers le qualifiant ou vers le général.

Catherine Fonck reconnaît ces arguments. Elle ne rejette donc pas en bloc le tronc commun. Elle évoque néanmoins deux inquiétudes. En substance, elle redoute qu'un tronc commun jusqu'à quinze ans prenne en otage les élèves, et démotive ceux qui seraient déjà clairs sur leur vocation. Elle note également que trois ans est une période fort

courte pour préparer, à la suite du tronc commun, à l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, sur la question des déterminismes sociaux, la députée note que beaucoup pourrait déjà être gagné si l'on mettait en place

une politique plus proactive afin de faire dialoguer les parents et l'école. Un dialogue fructueux permettrait aux familles et élèves de mieux discerner l'orientation à prendre, et parfois de choisir un parcours qui n'aurait pas été imaginé.

"J'appelle donc à ce que la concertation reste ouverte sur le tronc commun, note Catherine Fonck, et que l'on réfléchisse bien à sa durée et à son contenu. Je sais que la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns est bien consciente de ces enjeux et compte poursuivre la réflexion."

Loin d'être anodine, la sortie de Catherine Fonck démontre que l'idée du tronc commun, qui est un pilier du Pacte, ne fait décidément pas consensus. Même au CDH.

"J'appelle à ce que l'on réfléchisse bien à la durée du tronc commun."

Catherine Fonck
Députée fédérale CDH.